

Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 28 avril 2016

Séance ordinaire du Conseil de la MRC de l'Île d'Orléans, le mercredi 27 avril 2016, à vingt heures, à la salle municipale de Sainte-Famille, I.O., endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, à laquelle la mairesse, Mme Lina Labbé, et les maires suivants sont présents et forment quorum : MM. Yves Coulombe, Harold Noël, Jean-Claude Pouliot et Sylvain Bergeron.

Mme Chantale Cormier fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte à vingt heures et fait la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 6 avril 2016
4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 6 avril 2016
5. Adoption du Schéma d'incendie révisé de la MRC
6. Adoption des priorités annuelles du Fonds de développement des territoires (FDT) 2016-2017
7. Résolution d'appui à la modification du décret 1292-2005 concernant l'exclusion de cours d'eau ou de portion de cours d'eau de la compétence des MRC
8. Adoption du plan de développement du transport collectif
9. Demande d'aide financière - Transport collectif
10. Adoption de la Charte des Paysages
11. Transfert des actifs et des passifs de Savoir-faire Île d'Orléans
12. Résolution d'autorisation de l'événement « Tour de l'Île d'Orléans à vélo »
13. Exercice militaire à Saint-François
14. Correspondance
15. Varia
16. Période de questions
17. Levée de la réunion

2• Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2016-04-38

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour tel que proposé, le point 15. Varia demeurant ouvert par ailleurs.

3• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 6 avril 2016

Résolution 2016-04-39

Sur proposition de M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 6 avril 2016.

4• Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 6 avril 2016

Il n'y a aucun suivi.

5• Adoption du Schéma d'incendie révisé de la MRC

La coordonnatrice, Mme Linda Lemelin, a présenté aux directeurs de SSI le Schéma d'incendie révisé de la MRC. Il a ensuite été soumis aux maires.

Résolution 2016-04-40

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le Schéma d'incendie révisé de la MRC, tel que déposé.

6• Adoption des Priorités annuelles du Fonds de développement des territoires (FDT) 2016-2017

La directrice a soumis aux maires un projet de Priorités annuelles 2016-2017 à même le Fonds de développement des territoires.

Résolution 2016-04-41

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les Priorités annuelles 2016-2017 du Fonds de développement des territoires.

7• Résolution d'appui à la modification du décret 1292-2005 concernant l'exclusion de cours d'eau ou de portion de cours d'eau de la compétence des MRC

Considérant qu'en vertu des articles 103 à 108 de la Loi sur les compétences municipales, des obligations et responsabilités incombent aux municipalités régionales de comté relativement à la gestion des cours d'eau situés sur son territoire;

Considérant qu'en vertu du décret 1292-2005, le gouvernement du Québec a exclu des portions ou des cours d'eau entiers de la compétence de certaines municipalités régionales de comté ;

Considérant que le gouvernement du Québec souhaite apporter des modifications au décret 1292-2005 afin d'y ajouter le fleuve Saint-Laurent, dans son entièreté, pour la MRC de l'Île d'Orléans ;

Considérant que le Conseil des maires de la MRC de l'Île d'Orléans est en accord avec cette éventuelle modification au décret ;

Résolution 2016-04-42

Sur proposition de M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** que la MRC de l'Île d'Orléans signifie au Gouvernement du Québec son accord à l'amendement proposé au décret 1292-2005 à l'effet d'y ajouter le fleuve Saint-Laurent comme exclusion pour la MRC de l'Île d'Orléans.

8• Adoption du plan de développement du transport collectif

Résolution 2016-04-43

Sur proposition de M. Yves Coulombe, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le Plan de développement du transport collectif tel que préparé par le coordonnateur de PluMobile, M. Marc-André Avoine.

9• Demande d'aide financière - Transport collectif

Résolution 2016-04-44

ATTENDU QUE la MRC de l'Île d'Orléans et ses municipalités offrent les services de transport collectif régional depuis 2008 et qu'elle appuie financièrement PLUMobile – Organisateur de déplacements ;

ATTENDU QUE la MRC de l'Île d'Orléans a adopté son Plan de développement du transport collectif le 27 avril 2016 par la résolution # 2016-04-43 ;

ATTENDU QU'en 2015, 7 317 déplacements ont été effectués par ce service et qu'il est prévu d'effectuer 7 400 déplacements en 2016 ;

ATTENDU QUE les modalités d'application du « Programme d'aide au développement du transport collectif pour 2016 » (volet 2 – Subventions au transport collectif régional) prévoient que la contribution du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) correspondra à la base au double de la contribution du milieu (MRC, municipalités, pacte rural et usagers), et peut atteindre 100 000 \$ si l'organisme admissible s'engage à effectuer entre 5 000 et 9 999 déplacements ;

ATTENDU QUE le surplus accumulé au 31 décembre 2015 était de 3 680 \$ et qu'un tiers de ce montant sera retranché de la subvention ;

ATTENDU QUE la MRC est responsable des surplus et des déficits;

ATTENDU QUE, pour les services de transport collectif, la MRC de l'Île d'Orléans et ses municipalités prévoient contribuer en 2016 pour une somme de 19 500 \$, à laquelle s'ajoutera un montant de 15 000 \$ provenant du Fonds de développement des territoires ;

ATTENDU QUE la participation prévue des usagers sera de 30 000 \$ en 2016 ;

ATTENDU QUE ces données proviennent des prévisions budgétaires 2016 et que les états financiers viendraient les appuyer ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** :

- QUE la MRC de l'Île d'Orléans s'engage à effectuer entre 5 000 et 9 999 déplacements au cours de l'année 2016 ;

- QUE la MRC de l'Île d'Orléans demande au MTMDET de lui octroyer une contribution financière pour 2016 de 98 773,33 \$ tenant compte du retranchement du tiers des surplus accumulés au 31 décembre 2015 ;
- QU'une copie de cette résolution soit transmise au MTMDET et à Développement Côte-de-Beaupré.

10• Adoption de la Charte des Paysages

Résolution 2016-04-45

Sur proposition de Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter la Charte des Paysages telle que déposée.

11• Transfert des actifs et des passifs de Savoir-faire Île d'Orléans

La directrice rappelle que depuis 2007, les producteurs agricoles orléanais se sont dotés d'une marque de certification Savoir-faire Île d'Orléans (SFÎO) afin de protéger l'utilisation du nom de l'Île d'Orléans par des producteurs qui viennent d'ailleurs. Cette marque appartenait à un OBNL enregistré sous Savoir-faire Île d'Orléans.

En mai 2014, le conseil d'administration du CLD acceptait que SFÎO devienne un comité de travail du CLD (ce qui fut fait) et que la marque de certification appartienne au CLD. En attendant de connaître le contenu du projet de Loi 28 et de savoir ce qu'il adviendrait du CLD, la marque n'a pas été transférée.

À la suite de la fusion du CLD avec la MRC, SFÎO souhaite transférer ses actifs (dont la marque SFÎO qui est enregistrée auprès de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada) et ses passifs, soit des actifs nets de 2 511 \$ au 31 décembre 2015, à la MRC de l'Île d'Orléans.

Résolution 2016-04-46

Sur proposition de M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** que la MRC de l'Île d'Orléans accepte le transfert des actifs et des passifs de Savoir-faire Île d'Orléans et que le total des actifs nets soit considéré comme un surplus affecté-SFÎO.

12• Résolution d'autorisation de l'événement « Tour de l'Île d'Orléans à vélo »

Résolution 2016-04-47

Sur proposition de M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** que la MRC de l'Île d'Orléans autorise la tenue de l'événement « Tour de l'Île à vélo » le dimanche 19 juin 2016.

13• Exercice militaire à Saint-François

Les Forces armées canadiennes souhaitent tenir un exercice militaire d'évacuation de non-combattants les 22 et 23 juin 2016 à Saint-François.

Résolution 2016-04-48

Sur proposition de M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'autoriser les Forces armées canadiennes à procéder à l'exercice militaire à Saint-François les 22 et 23 juin 2016.

14• Correspondance

Il n'y en a pas.

15• Varia

Il n'y en a pas.

16• Période de questions

Aucune question n'est soulevée.

17• Levée de la réunion

Résolution 2016-04-49

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition de** M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 20h48.

Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : le mercredi 1^{er} juin 2016 à 20h à la salle du Conseil à Sainte-Famille.

Chantale Cormier
Directrice générale

Jean-Pierre Turcotte
Préfet